La V'Oie de Baie-du-Febvre JANVIER 2019

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal vous souhaitent à toutes et à tous, les meilleurs vœux de joie et de bonheur pour la prochaine année.

Que cette période de rassemblement familiale soit pour chacune et chacun d'entre vous, une période d'accueil, d'amitié, de repos et pleine de surprises.

Santé, prospérité, réussite personnelle pour vous et les vôtres.

Au nom des membres du conseil municipal et des employés municipaux. Nos meilleurs vœux!

Le Noël du Pauvre 2018 de Baie-du-Febvre tient à REMERCIER tous nos commanditaires et nos bénévoles ainsi que les jeunes qui nous aident lors du brunch et de la journée de la collecte.

Merci aussi à Mme Nathalie Grandmont qui s'est occupée des denrées non périssables en collaboration avec La Cantinoie et le Bar chez Esther.

Un autre merci à la Municipalité pour leur implication lors de la distribution des denrées pour nos familles dans le besoin de notre paroisse.

À LA BIBLIOTHÈQUE

À la bibliothèque de Baie-du-Febvre
Samedi 19 janvier 2019
À 9h30

Activité gratuite
Inscription obligatoire auprès de Nathalie Grandmont 819-247-8144

Mme Blanchard est éducatrice dans les centres de la petite enfance depuis plus de 15 ans et se passionne par tout ce qui entoure le monde merveilleux des tout-petits.

Auteure de la série de livres pour jeune le Pite Pite Bleu. Son petit oiseau saura charmer le cœur de vos enfants et vous fera voyager avec lui à travers ses nombreuses aventures.

Les illustrations de ses livres sont l'œuvre de sa fille, (un projet familial qui lui tient à cœur), ce qui l'a inspiré à remettre un montant pour chaque livre vendu à l'organisme le club des petits déjeuners du Québec.

Mme Blanchard a bien hâte de rencontrer vos petits…

janvier 2019

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9 DÎNER DES ELLES	10	11	12
13	14 Baie du-Febvre SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL	15	16 Activité, jeux de société Fadoq	17	18	19 Activité Biblio
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Légende : récupération poubelle

DES NOUVELLES DE NOTRE MUNICIPALITÉ

Baie du-Febvre

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil se tiendra les lundis 14 janvier et 4 février 2019 à la salle du conseil à 19 h 30. Bienvenue à tous!

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le 14 février 2019.

DATES DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Veuillez noter que la collecte des ordures ménagères aura lieu les jeudis 3, 17 et 31 janvier 2019.

RÉCUPÉRATION DE VÊTEMENTS USAGÉS

VESTIAIRE DE ST-FRANÇOIS-DU-LAC (vêtements, meubles et autres) 262, Rang de la Grande-Terre, St-François-du-Lac, tél. 450-249-1013

COMPTOIR LA PENDERIE (vêtements et autres) sous-sol de la Cathédrale de Nicolet, tél. 819-293-5180

CONGÉ DES FÊTES

Pour la période des Fêtes, le bureau municipal sera fermé du lundi 24 décembre 2018 jusqu'au vendredi 4 janvier 2019. Nous serons de retour lundi le 7 janvier 2019.

Pour une urgence concernant l'aqueduc ou la voirie, veuillez contacter le 819-293-9064 ou le 450-783-3193.

Au conseil

ADOPTION BUDGET ET RÈGLEMENT DE TAXATION 2019

Le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires 2019 ainsi que le règlement de taxation pour la prochaine année. Un sommaire vous est présenté aux pages centrales de ce bulletin municipal.

ARRÉRAGES DE TAXES

La liste des arrérages de taxes a été déposée au conseil municipal. Les contribuables seront invités à acquitter leur dû avant le 7 janvier 2019 afin d'éviter les procédures de ventes pour non-paiement de taxes à la MRC Nicolet-Yamaska.

REGISTRE PUBLIC DE DÉCLARATION DES DONS ET AUTRES AVANTAGES

En vertu de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la directrice générale a déposé au conseil municipal un extrait du registre public des déclarations faites par les membres du conseil, précisant qu'elle n'a reçu aucune déclaration.

LEVÉE DU MORATOIRE SUR LA PÊCHE À LA PERCHAUDE

Le conseil municipal a adopté une résolution demandant au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs la levée du moratoire pour la pêche sportive de la perchaude au lac Saint-Pierre, sans restriction de saison autres que la règlementation existante antérieurement pour cette espèce soit un quota de possession de 10 perchaudes / permis / jour.

MRC NICOLET-YAMASKA – RÉSOLUTIONS D'APPUI

La Municipalité a appuyé par résolution deux demandes déposées par la MRC Nicolet-Yamaska au MAMH dans le cadre du programme d'Appui à la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal :
1ère: Appui pour l'achat d'équipements d'intervention d'urgence hors du réseau routier.
2e: Appui pour l'embauche d'un conseiller en environnement et développement durable.

MUNICIPALITÉ DE BAIE-DU-FEBVRE - BUDGET 2019
ADOPTÉ LE 17 DÉCEMBRE 2018

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière		
Taxes foncières – taux de base		
- Générales; taux 0.85	595 626	
- Agricoles; taux 0.52	767 873	
Taxes foncières spéciales (ensemble)		
- Règlements d'emprunt; taux 0.0836	182 019	
Taxes foncières spéciales (secteur)		
- Règl. emprunt rue Verville / Antonio-Élie		
Taux : 7.6279 / pied front	6 469	
- Règl. Emprunt égoûts rue de l'Église		
Taux : 1 576,22$ / immeuble	15 762	
		1 567 749
Tarification		
Ramassage des ordures; 137,50 $ par logement		
137,50 $ par commerce		
137,50 $ par industrie		63 525
Eau; 130,00$ / 20 000 gallons / 6 mois		
+ 5,25$ / 1 000 gallons add.	220 000	
- Participation municipalités	15 000	
		235 000
Compensation tenant lieu de taxes:		
- Gouvernement du Québec	6 500	
- Gouvernement du Canada	13 132	
		19 632
Autres revenus (permis, mutations, intérêts, etc…)		39 500
Transferts conditionnels		
- Subvention prise en charge chemins		9 942
TOTAL DES REVENUS:		**1 935 348**

DÉPENSES

Administration générale		493 007
Sécurité publique		
- Police	130 000	
- Service incendie	121 340	
- Sécurité civile	2 000	
		253 340
Transport		
- Voirie (chemins, trottoirs)	169 855	
- Enlèvement de la neige	82 364	
- Éclairage des rues	5 000	
- Transport des handicapés	3 400	
		260 619
Hygiène du milieu		
- Purification et traitement eau	120 300	
- Distribution de l'eau	139 166	
- Épuration des eaux usées	17 050	
- Réseau d'égouts	6 500	
- Ramassage des ordures	68 225	
- Cours d'eau	14 896	
		366 137
Santé & bien-être		
- Logement social	6 885	
- Autres	1 160	
- Église	22 715	
		30 760
Urbanisme	16 863	
CLD	1 539	
		18 402
Loisirs et culture		
- Parc	67 035	
- Bibliothèque	38 308	
- Activités récréatives (loisirs)	51 410	
- Centre d'interprétation	25 530	
- Théâtre Belcourt	62 278	
		244 561
Service de la dette et frais de financement		203 522
Activités d'investissement		65 000
TOTAL DES DÉPENSES:		**1 935 348**

Venez souligner l'arrivée de 2019 avec les Elles en dînant au resto chez Claire le mercredi 9 janvier. Amenez une amie et réservez votre place auprès de Madeleine au 450-783-6270

COIN DU BABILLARD

Le conseil municipal a souligné le départ à la retraite de Mario Courchesne directeur artistique au Théatre Belcourt

Le Groupe Récréo-jeunesse de Baie-du-Febvre (Challenge 255) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission :

* De développer et implanter des infrastructures (équipements, bâtiments et aménagements) de loisirs, de sports ou autres pour les jeunes de Baie-du-Febvre et de la région de Nicolet-Yamaska;

* D'aider financièrement tous les organismes à but non lucratif du milieu portant des projets d'activités de loisirs, de cultures ou autres activités visant à accroître la qualité de vie de la population dans la MRC Nicolet-Yamaska.

À ce titre, nous sommes fiers d'annoncer la remise de 7 000 $ sous forme de don à divers organismes de la région de Baie-du-Febvre :

> Club Optimiste;
> Loisirs;
> École Paradis;
> Théâtre Belcourt;
> AFÉAS;
> FADOQ;
> Fabrique.

Nous désirons remercier tous ceux et celles qui travaillent et donnent de leur temps pour notre événement. Grâce à votre aide, nous sommes en mesure d'aider notre région.

La direction

LA V'OIE DE BAIE-DU-FEBVRE
Vous pouvez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante:
journalbaie@hotmail.com
La date de tombée pour les articles est le **15 de chaque mois** pour annoncer un évènement qui aura lieu le mois suivant (non le mois en cours)

MISE EN PAGE Nathalie Beausoleil, Adjointe à la direction
IMPRESSION Municipalité de Baie-du-Febvre
Tirage 475 exemplaires

Région
Centre-du-Québec
Club Baie-du-Febvre

BONNE ANNÉE 2019. Pour commencer nos activités de 2019, pourquoi ne pas venir se divertir et faire un brin de jasette le 16 janvier à 13 :30 au sous-sol de l'église. Apportez vos jeux préférés, on se charge de la collation. Tout est gratuit. Bienvenue aux membres et non membres.

Pour ceux qui veulent se remettre en forme, vous pouvez vous joindre au groupe de yoga sur chaise. Les 10 cours débuteront le 9 janvier prochain à 9 :30 au sous-sol de l'église une fois par semaine. Portez des vêtements confortables et des chaussures de sport. Le coût est de $12 pour l'heure. Pour inscription : Mireille au (450)783-6497.

Mettez à votre agenda le 13 février 2019 à 11 :30 pour notre dîner de la St-Valentin. Le coût du repas est de $15 pour les membres Fadoq et de $20 pour les non membres. Vous devez réserver avant le 7 février auprès de Mario (450)783-6250 ou denise106 @hotmail.fr. Une nutritionniste viendra nous entretenir sur des recettes nutritives, faciles et vites concoctées. Elle nous parlera aussi des cuisines collectives et leurs bienfaits. Bienvenue à tous

******** Piste de ski de fond et Raquette********

Une piste de ski de fond et raquette est présentement disponible pour tous sur la digue face au centre d'interprétation. Il sera possible de faire l'emprunt de raquette la semaine au bureau municipal et la fin de semaine à la patinoire sur les heures d'ouverture, une carte d'identité sera demandée en échange du prêt.

Nous demandons aux conducteurs de motoneige et de quatre roues d'être respectueux et de ne pas emprunter ce sentier.

Pour les utilisateurs de la piste, vous pourrez utiliser le stationnement du centre d'interprétation.

Horaire du temps des fêtes pour nos cinq communautés : Assomption de la Vierge-Marie. Messe du temps des fêtes Noël et Jour de l'An.

Lundi 24 décembre 2018
St-Zéphirin : 16h00 Centre communautaire à St-Zéphirin
St-Elphège : 19h00 Messe pour des enfants: Centre Multiculturel.
Ste-Monique : 21h00 Église
La Visitation : 23h00 avec les chants de la chorale avant la messe
Mardi 25 décembre Noël
Baie-du-Febvre 10h00 AM église
Mardi : Jour de l'An 1er janvier 2019
Ste-Monique 9h30 AM Église
St-Elphège 11h00 AM Centre Multiculturel

Voeux de notre curé Yvon Audet :
Un Noël Divin !

Je vais vous raconter ce qui m'habite profondément depuis dimanche dernier. Alors que je suis en route vers Ste-Monique, je me sens emporté par ce paysage qui m'accompagne dès mon départ : TOUT EST BLANC! La route, les arbres, les maisons et même les autos sont d'une blancheur immaculée ! La nature a travaillé fort pour se faire une beauté divine en ce deuxième dimanche de l'Avent. Sur ma route, il y a un immense territoire qui s'est revêtu de Dieu. Et cela était beau ! Pour la première fois de ma vie, j'étais témoin de la beauté universelle de Dieu lorsqu'il s'incarne parmi nous ! C'est avec cette expérience dans le cœur que je veux vous formuler mes vœux de Noël, en vous souhaitant un Noël Divin! Que Dieu vous habite profondément ! Que sa venue suscite en nous le désir d'être ensemble pour redonner au monde sa beauté lorsqu'il se laisse habiter par Lui !

Conseil de fabrique Assomption de la Vierge-Marie :
Président Michel Lemire, Curé Yvon Audet.
Marguilliers et marguillières : St-Zéphirin : André Paquette, La Visitation : Ghislain Vouligny, St-Elphège : Guy Roy, Mélanie Lefebvre, Ste-Monique : Monique Manseau, Baie-du-Febvre : Colette Fréchette.
Comptabilité : France Dionne (St-Elphège) , secrétaire pour les cinq communautés : Diane Ayotte (Baie-du-Febvre) .

DÉCOUVREZ LES BONS GESTES D'UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

BON GESTE 5

Optez pour des produits dont l'emballage peut être facilement réemployé pour d'autres usages.
Une grande quantité de produits de consommation courante sont vendus dans des emballages qui peuvent être réutilisés à d'autres usages. La plupart des contenants de verre et de plastique qui se referment peuvent être réutilisés pour le rangement ou la conservation de produits.

PROCHAIN BON GESTE DANS LE BULLETIN DU MOIS DE FÉVRIER

SAISON 2018-2019

HORAIRE DE LA PATINOIRE

CENTRE MULTIFONCTIONNEL

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8H	PATINOIRE FERMÉE					PATINOIRE FERMÉE	
8H30							
9H							
9H30							
10H					Lors des journées pédagogiques seulement, il y aura du patinage et hockey libre de 10h à 16h30	PATINAGE FAMILIAL DE 10H À 13H	
10H30							
11H							
11H30							
12H							
12H30							
13H						HOCKEY (15 ANS ET -) 13H À 14H	
13H30							
14H						HOCKEY (15 ANS ET +) 14H À 15H	
14H30							
15H		Patinage				Patinage et hockey libre 15h00 à 16h30	Patinage libre et Hockey familial 15h à 17h
15H30	Patinage et hockey libre 15h30 à 16h30	âge d'or & Aféas 15h30 à 16h30	Patinage et hockey libre 15h30 à 16h30	Patinage et hockey libre 15h30 à 16h30			
16H							
16H30	Hockey (15 ans et -) 16h30 à 18h	Hockey (15 ans et -) 16h30 à 18h	Hockey (15 ans et -) 16h30 à 18h	Hockey (15 ans et -) 16h30 à 18h	Hockey (15 ans et -) 16h30 à 18h	Hockey (15 ans et -) 16h30 à 18h	
17H							
17H30							
18H	ZAMBONI						
18H30	HOCKEY LIBRE 18H30 À 20H	HOCKEY LIBRE 18H30 À 20H	HOCKEY LIBRE 18H30 À 20H	HOCKEY LIBRE 18H30 À 20H	Réservé 18H30 À 20H30	PATINAGE ET HOCKEY LIBRE 18H30 À 22H	
19H							
19H30							
20H	ZAMBONI						
20H30	À LOUER 20H30 À 22H	RÉSERVÉ LIGUE OLD TIMERS 20H30 À 22H	RÉSERVÉ LIGUE SNOUT 20H30 À 22H	RÉSERVÉ LIGUE LES ANCIENS 20H30 À 22H	À LOUER 20h30 À 22H		
21H							
21H30							
22H	PATINOIRE FERMÉE						
22H30							
23H							

<u>* En tout temps, lorsqu'il y a du hockey:</u> Casque, protecteur facial et protège-cou obligatoire pour tous.

*** CASQUE DE HOCKEY OBLIATOIRE EN TOUT TEMPS SAUF POUR LE PATINAGE LIBRE.**

Pour information ou location, contacter Nathalie Grandmont au 819-519-6422

* Attention, horaire spécial pour temps des fêtes et relâche.

*** SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS**

1968-2018

L'année 2018 marque le 50e anniversaire de notre église. Nous soulignerons cet événement **à la messe de 10 h, le dimanche 30 décembre prochain**. Au moment de l'homélie, par un court montage audio-visuel, nous ferons revivre les moments marquants de son histoire.

Vous étiez de ceux-là. Ils font partie de nos souvenirs. Nous serons heureux de les partager avec vous. C'est un rendez-vous à l'église de Baie-du-Febvre, le dimanche 30 décembre, à 10h.

Diane Ayotte
Marguillière